



CONSEIL DE QUARTIER
DE
SAINT LIGUAIRE

Direction de la Vie Citoyenne
Service Participative

**Relevé de conclusions du conseil de quartier
du 2 avril 2009**

Co-Présidents : Jean-Pierre GAILLARD ; Michel NICOLLE.

Elus municipaux : Jean-Louis SIMON ; Jacques TAPIN.

Membres : Philippe AUTRET ; Philippe BEULE ; Jocelyne BRANDEAU ; Sylvain DESMIER ; Jean-Michel FOUILLET ; Julien GIBEAULT ; Jean-Michel GUSTIN ; Claudie HAY ; Michèle LABIDOIRE ; Laurent LAMBERT ; Ludovic LEGIER ; Thierry MOREL ; Josseline MUSCAT ; Cyril PETRAU ; Claudie ROUSSE ; Daniel THIBAUT ; François VANEL ; Patrick VEILLON ; Pascale VERDEJO.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Gérard LABORDERIE ; Sabrina ROUSSEAU.

Excusés : Jérôme BALOGÉ ; Chantal BARRE ; Serge BOURREAU ; Françoise BOYER ; Pascal DUFORESTEL ; Alain MARCHADIER ; Marie-Hélène SAINZ.

Absents : Jean-Michel CATHELINÉAU ; Armelle COTREL ; Pierre ECALLE ; Patrick FAZILLEAU ; Bérangère GASSE ; Sylvie GUILBAUD ; Yannick METAIS

Public : 4 personnes (dont un conseiller municipal).

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ précédent,
- Information sur le budget 2009 du quartier,
- Collecte des déchets ménagers : information sur les points de rapprochement et de regroupement des containers,
- Rapports des commissions,
- Informations et questions diverses d'actualité.

1/ Approbation du relevé de conclusion du CQ du 27 janvier 2009

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Information sur le budget 2009 du quartier

◦ Crédits délégués au quartier :

- ☞ Investissement :100 000€
- ☞ Fonctionnement (actions de formation, d'information et d'animation) :50 000€

◦ Projets du quartier inscrits au Budget prévisionnel 2009 :

- ☞ Garde-corps rue des Boutinets :20 000€
- ☞ Réhabilitation du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné.....110 000€
 - ✓ Transfert de la bibliothèque à l'étage dans l'ancienne salle de réunion du bureau du Conseil de quartier.
 - ✓ Création d'une salle de classe dans l'ancienne bibliothèque au rez-de-chaussée.
 - ✓ Réfection de 2 salles de classe de maternelle, y compris le remplacement des menuiseries.
 - ✓ Remplacement des menuiseries de 2 classes élémentaires.
 - ✓ Peinture des volets de la façade rue du Moulin.

◦ Travaux programmés en 2009 (report budget 2008)

- ☞ Remise en état de la rue de la Roussille : courant mai

Remarque : Il est très bien de réparer cette rue mais la cause de sa dégradation n'est pas résolue.

Réunions d'information du budget 2009, par Madame Le Maire

- ☞ Mercredi 22 avril, à 18h00, au CSC de Champclairiot
- ☞ Jeudi 23 avril, à 18h00, à la salle des fêtes
- ☞ Vendredi 24 avril, à 18h00, au Petit Théâtre de Saint Florent

3/ Collecte des déchets ménagers : information sur les points de rapprochement et regroupement des containers

Les points de rapprochement :

- Sont en cours de mise en place dans toutes les voies sauf les impasses où les bennes ne peuvent pas faire demi-tour.
- Ils sont matérialisés provisoirement par des points blancs peints sur les bordures de trottoirs.
- Un document d'information a été distribué par la CAN dans les boîtes aux lettres.
- Les réclamations peuvent être reçues en Mairie de quartier jusqu'au 10 avril.
- Le marquage définitif (petite poubelle blanche) sera effectué le 14 avril, avec prise en compte des remarques formulées par les riverains.
- Première collecte nouvelle formule, le 20 avril.

Les points de regroupement :

- Ils concernent les impasses dans lesquelles les bennes accèdent jusqu'à présent en marche arrière, en raison de l'impossibilité d'effectuer un demi-tour.
- Chaque impasse a fait l'objet d'un examen particulier lors de la visite sur site du 12 mars (CAN + Ville + CQ).
- La collecte aux points de regroupements débutera après mise en œuvre des solutions retenues.

Impasses concernées :

◦ **Impasse de l'Abbaye :**

Actuellement, la benne recule difficilement sur la voie étroite bordée de murs de chaque côté.

Il est proposé dans un premier temps : de regrouper les containers à l'entrée de l'impasse.

Et dans un deuxième temps : examiner la possibilité d'aménager un tourne bride à l'extrémité de la partie rectiligne sur la propriété de la Ville et de l'école privée.

◦ **Impasse de la Roussille :**

Les containers de l'Auberge de la Roussille sont actuellement ramassés rue de la Roussille.

Il sera proposé à l'Auberge de mettre leurs containers sur le parking situé à l'extrémité de la rue du Moulin là où la benne peut faire demi-tour.

◦ **Impasse du Port la Règle :**

Première proposition : aménager un tourne bride, impasse du Chat pendu.

Deuxième proposition : aménager un tourne bride à l'entrée de l'impasse du Port la Règle

Nota : Ces 2 propositions ne pourront être mise en œuvre qu'après accord préalable des propriétaires concernés.

◦ **Rue Xavier Bernard :**

Il est proposé de peindre une bande jaune sur la bordure de trottoir afin d'interdire le stationnement et permettre à la benne de faire demi-tour sans manœuvrer.

◦ **Allée Louis David :**

Il est proposé d'aménager un espace de retournement de la benne, en fond d'impasse, sur le terrain sablé. Le regroupement des containers en début d'impasse n'étant pas possible en raison de la présence du rond point.

◦ **Rue Jean Fragonard :**

Exception faite de la première impasse où le retournement de la benne sera possible après interdiction du stationnement, il est proposé que les containers soient regroupés au début des impasses, en bordure de la rue.

◦ **Rue de la Prairie :**

Il est proposé que la benne fasse demi-tour au carrefour avec la rue des Bas-Prés et que le numéro 27 amène ses containers au niveau du numéro 25.

Remarques :

- **Chemin des Selles :** La voirie n'est pas terminée. Les riverains ne savent pas où déposer leurs containers pendant la durée des travaux.
- Il est difficile de visualiser le plan en Mairie de quartier car certains habitants ont des horaires de travail ne correspondant pas aux horaires d'ouverture. Où le plan peut-il être consulté hormis la Mairie du quartier ? Est-il possible de prévoir un panneau d'affichage externe ?

4/ Rapport des commissions et groupes de travail

Commission « aménagement centre bourg » par Claudie HAY

Domaines de requalification	Secteurs de travail	Objectifs	Type d'actions
Architectural et paysager	1. Impasse du port Lateau pour restaurer la liaison avec la coulée verte 2. Place C Saboureau 3. Impasse de l'abbaye / place C. Saboureau 4. Eglise	Préserver le caractère de village maraîchin du quartier	- Instaurer des préconisations architecturales (ou obligations ?) dans le règlement du PLU pour ↳ les nouvelles habitations, ↳ les habitations anciennes (réhabilitations). - Faire connaître les caractéristiques architecturales locales - Créer une liaison entre l'impasse de l'abbaye et la place C. Saboureau - Replanter des arbres sur la place C. Saboureau - Ravalement de l'église et abats - son
Sécurité des espaces publics	1. rue du 8 mai > entre l'église et la rue du moulin 2. rue du moulin > de la place Constantin Saboureau au n°27 - y compris l'impasse de l'ancien abreuvoir	Sécuriser la sécurité des piétons	- Trottoirs d'une largeur permettant à 2 piétons de marcher de front - Circulation des piétons isolée des de la circulation des voitures > cheminement des piétons en site propre.
		Encourager l'utilisation du bus	- augmentation de la fréquence des rotations - installation d'abris bus (sens arrivée et sens départ).
	Tous secteurs et plus particulièrement rue du 8 mai et rue du moulin (depuis la place Saboureau)	Limitier la vitesse des voitures :	
	- Rue du 8 mai - Place des la salle des fêtes - Place Saboureau	Organiser le stationnement pour préserver l'accès aux services (commerces et écoles)	
Convivialité et solidarité entre les habitants	- Espace central / terrain Chatelier - Terrain arrière de l'école	Créer des espaces de rencontres pour tous	- Aire de jeux - Aménagement de l'espace central / terrain Chatelier pour permettre le développement d'activités temporaires de type « petit marché du dimanche », vide grenier, fêtes de quartier, ...
	A déterminer	Favoriser la mixité sociale <i>en veillant à ne pas générer des problèmes de sécurité en centre bourg</i>	- Création de logements sociaux neufs et acquisition - réhabilitation <i>Groupé ou diffus</i>

Remarque :

- La commission a beaucoup travaillé et a été félicitée. De plus, le compte rendu de la commission doit servir de base à l'établissement du cahier des charges. Il va être remis aux services techniques pour envisager une action en 2010/ 2011.
- Les 5 logements sociaux : des terrains de substitution sont recherchés afin que les 5 logements soient implantés à un autre endroit que le centre bourg.

- Il est demandé que le carrefour des rues du Huit Mai/ la Règle fasse partie de l'aménagement du centre bourg car il est jugé très dangereux.
- Le parking devant le cimetière ainsi que la rue du Pêcheur : demande de réaménagement.

Groupe de travail « salle des fêtes »

Patrick Veillon, rapporteur, précise que le groupe de travail a bien compris que le projet de salle rue de la Roussille était remis en question et qu'il est en attente des décisions de la municipalité concernant ce dossier.

Jean Pierre Gaillard informe de la tenue d'une réunion inter-communes le 24 février et demande à Gérard Laborderie de faire l'état des échanges de cette rencontre organisée entre les maires de Coulon, Sansais, Magné et Niort afin de faire le point des attentes et des besoins de chaque commune en matière de salle.

Chaque maire ayant fait part de besoins ou de projets spécifiques et après avoir constaté le manque d'une salle conséquente côté marais, il a été proposé d'examiner la faisabilité d'une salle intercommunale d'une dimension plus importante, située au carrefour des communes concernées.

Le maire de Magné a proposé le site de la Repentie sur la commune de Magné, à l'entrée de Coulon et du Marais Poitevin, la commune étant propriétaire d'un terrain de 4,5 ha à cet endroit.

D'autres partenaires comme le Conseil général ou la région pourraient prendre part au projet dans le cadre du tourisme ou de l'environnement.

Les maires ont décidé de se retrouver fin avril afin d'envisager la suite réservée à ce projet.

Certains membres du conseil de quartier ont fait part de leur inquiétude quant à la disponibilité d'une salle intercommunale pour chacun des partenaires et demandé que si le projet se développe, une convention d'utilisation soit mise en place.

Les membres du groupe de travail « salle des fêtes » (Patrick Veillon, Patrick Fazilleau, Michel Nicolle et Michèle Labidoire) ont demandé à être associés à la réflexion qui est menée et intégrés au groupe de travail intercommunal qui sera chargé de définir le cahier des charges de cet équipement.

Groupe de travail « Aménagement paysager de la station d'épuration » le long de la RD9 par Patrick VEILLON

Une réunion a eu lieu le 18 mars dernier, en présence de Jean-Pierre Gaillard, Alain Mathieu et Gérard Zabatta (avec P VEILLON) concernant le traitement paysager des abords de la station d'épuration.

Gérard Zabatta présentera l'étude paysagère des bords de la route départementale proposée par le Conseil Général à l'assemblée de quartier de juin.

Un rendez-vous doit avoir lieu sur place en présence d'un paysagiste missionné par le département afin de voir ce qui peut être envisagé sur le tronçon du chemin de fer au bourg de Sevreau de la RD9.

Remarque : qui à la charge du rond point en face de la station d'épuration ?

Réponse : L'aménagement des ronds-points est à la charge des communes

Commission « Voirie – Espaces publics » par Daniel THIBAUT

Voirie

- **La raquette de retournement de l'IED** : La demande a été formulée lors du précédent CQ et un courrier indiquant l'urgence de cet équipement a été envoyé à Madame Le Maire. D'autre part, lors de la visite de quartier, les élus présents, ont, en parcourant à pied le chemin entre l'arrêt de bus et l'IED, pleinement compris la motivation et l'urgence de cet aménagement.

Vote de l'accord de financement de la raquette de retournement des bus sur les crédits de quartier : POUR à l'unanimité.

- **Devant l'IED** : demande d'installation de panneau limitation de vitesse « 50 »

- **Rue de la Levée de Sevreau :**

1/ Stationnement : Les travaux d'aménagement du parking ont été effectués, l'éclairage semble cependant toujours insuffisant. La clôture au fond du parking est abîmée et n'a pas d'utilité particulière, il sera donc préférable de la supprimer plutôt que la réparer.

La commission souhaite qu'un courrier se référant au code de la route soit adressé aux riverains avant de prendre des mesures plus contraignantes qui peuvent éventuellement commencer par un Procès Verbal fictif. Ces questions ont été abordées lors de la visite de quartier.

2/ Stationnement au niveau du stade et aménagement du dernier tronçon : la commission souhaite que soit proposé un échéancier de travail. Nous demandons en attendant que des travaux d'entretien de la chaussée entre les lotissements de la Levée de Sevreau et la station de traitement des eaux usées, soient réalisés rapidement car ce tronçon devient très dangereux pour les deux roues entre autre.

Demande d'action « pédo-répressive » contre le stationnement sur le trottoir rue de la Levée de Sevreau.

Une fiche bleue est établie.

- **Rue du Marais** : Une demande de comptage a été faite lors du précédent CQ. La période initialement prévue ne se situe pas avant l'été, nous souhaitons, pour que ce comptage soit significatif, que cette opération soit menée après la rentrée de septembre et la reprise normale des activités.

La visite de quartier a permis de voir d'autres sites (réalisations et projets) : la réalisation du chemin piétonnier de la rue du Grand Port où il a été montré la nécessité de prolonger l'aménagement (bas côté + chaussée) jusqu'à la sortie de Magné pour assurer la sécurité des piétons, principalement des enfants qui prennent le bus à l'arrêt « Boutinets. »

La commission a ensuite fait un inventaire des actions à mener :

- **Le long du stade de Saint Liguire** : le trottoir recouvert de calcaire grossier ne permet pas le passage des poussettes qui doivent soit rouler sur la chaussée, soit traverser deux fois la chaussée pour emprunter le trottoir d'en face. La commission demande le goudronnage de ce trottoir.

Espaces publics

- **Aire de jeux « Fragonard »** : la commission Voirie – Espaces publics étant pleinement occupée sur les dossiers en cours, souhaite confier cette importante tâche de réflexion à un autre groupe de travail existant ou à constituer.

La commission « **aire de jeux Fragonard** » est constituée :

- Sylvain DESMIER
- Pierre ECALLE
- Armelle COTREL
- Jean-Michel FOUILLET
- Jean-Michel GUSTIN
- Pascale VERDEJO

- **La Coulée verte** : il a été demandé que le chemin longeant le marais du Galuchet soit aménagé au niveau du débouché sur Noron, qu'en est-il ?

Il est constaté encore la présence de véhicules (hors services municipaux) sur la piste cyclable. Est-il possible de placer des obstacles physiques ?

Une somme de 40 000 € est inscrite au budget 2009 pour la réalisation du dernier tronçon de la Coulée Verte, le long du parc des Expositions de Niort.

- Le bateau à chaîne a été remis en service le 2 avril 2009.

- **Chemin du 3^{ème} Millénaire** : pour quand la réalisation ? Est-elle envisagée sur le tronçon de la conche de Peigland en direction de Magné, puis du GR36 vers Bessines ?

Une somme de 50 000 € figure au budget 2009 pour étude d'incidence. Cela peut laisser supposer qu'une réalisation suivra.

- **Rue de la Halte** : demande de revêtement du trottoir en bitume

Une fiche bleue est établie.

- **Rue du Grand Port** : comptage prévu en septembre 2009. Une étude a été faite. Les travaux ont été estimés à 160 000€ en 2006. Le CQ ne disposant pas de ce crédit, il est peu probable que ce projet voit le jour. Ne peut-il pas être fait sur 2010 ?

- **74 rue du Moulin** : demande d'éclairage

- **Demande du plan d'aménagement du rond point Av de la Venise Verte (RD9) avec H SELLIER** : une présentation de ce plan a eu lieu au Conseil de quartier du Clou Bouchet le 9 avril 2009.

Commission « Communication » par Julien GIBEAULT

- Un mail a été envoyé par le rapporteur aux membres des autres Conseil de quartier afin d'obtenir une connection haut débit.

- **Le panneau d'affichage** : une fiche bleue a été établie mais il n'a pas été mis de montant. Le CQ pourrait financer ce panneau lumineux. Il faut se poser la question suivante : qui va gérer ce panneau et à quoi va-t-il servir ?

- La commission demande également un plan du quartier car des nouveaux lotissements voient le jour sur Saint Liguire.

6/ Informations et questions diverses d'actualité.

Retour en image de la visite de quartier : remarques

- **Rue du Moulin** : demande d'une étude de faisabilité d'un passage piéton. possibilité d'une liaison piétonne Abbaye/ Moulin. **Une fiche bleue a été établie**
 - Possibilité d'un accès à l'école à partir de la rue du Moulin, avec le parking à prendre sur l'espace vert ?
 - **Le Port Lateau** : le revêtement est en très mauvais état.
 - **Rue du Grand Port** : demande d'enlever les buttes de terre sur le terrain où devait être le lotissement.
 - **Rue du Grand Port** : un tronçon reste à aménager.
 - **Les vestiaires et la buvette de l'OL** : inauguration par Madame le Maire.
 - **Rue de la Levée de Sevreau** : malgré un parking aménagé à la place de l'ancienne mini déchetterie, plusieurs véhicules sont garés sur le trottoir.
- **Question de Jean-Michel FOUILLET** : Serait-il possible de donner le nom de Laurent PAGE, artiste léodgarien décédé en 2008, à un lieu public du quartier, le square situé à l'arrière de la Maison de quartier apparaît approprié à cette proposition?
- Vote de principe : POUR à l'unanimité.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 00h30.

** Pour toute modification ou contestation de ce compte rendu, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98. avant la prochaine séance.*